

Appel à contributions pour un dossier thématique de la revue
Développement durable et territoires
(<https://journals.openedition.org/developpementdurable/>)

Socio-économie écologique : bilan et programme de recherche

Coordination du dossier

Iratxe Calvo-Mendieta (économie, TVES, Université du Littoral Côte d'Opale)
Hélène Melin (sociologie/anthropologie, CLERSE, Université de Lille)
Philippe Méral (économie, IRD, UMR GRED)
Olivier Petit (économie, CLERSE, Université d'Artois)

Cadrage du dossier

Les problématiques environnementales en particulier et les enjeux de développement durable en général posent de redoutables problèmes aux sciences sociales car les phénomènes qui leurs sont associés remettent en cause de manière assez fondamentale les cadres de pensée, les hypothèses théoriques, mais aussi les méthodes permettant d'aborder les phénomènes complexes à l'interface entre sociétés et environnements. Cette situation n'est sans doute pas sans lien avec le développement important, au cours de ces trente dernières années, d'approches interdisciplinaires, mobilisant l'économie et les sciences sociales, à côté d'autres disciplines relevant des sciences de la nature (écologie, biologie notamment) ou encore en lien avec celles relevant du domaine des SHS (géographie, aménagement, science politique, histoire, droit, anthropologie, etc.). La réflexivité des chercheurs est aussi engagée, quant à leur démarche scientifique, leur posture intellectuelle et leurs liens avec les mondes associatifs, économiques et/ou politiques. Travailler sur les questions écologiques signifie alors nécessairement s'engager dans un débat avec la société civile, dans un rapport complexe d'indépendance et d'échanges avec les acteurs institutionnels et à un moment ou à un autre, pouvoir se positionner clairement vis-à-vis des enjeux et des conséquences des problématiques abordées.

L'arrivée sur le devant de la scène internationale de la notion de développement durable, à la fin des années 1980 (WCED, 1987) a fortement contribué au développement de démarches intégrées, empruntant à la systémique et aux sciences de la complexité. De fait, les problèmes environnementaux contemporains et leur prise en compte dans une perspective de développement durable engagent à tenir compte aussi bien des effets d'irréversibilité dans les choix qui sont opérés (le développement d'une filière nucléaire étant caractéristique de cet aspect par exemple) que de l'incertitude radicale inhérente à bien des questions d'environnement et de développement durable (par exemple, quels seront réellement les effets des changements climatiques à un horizon de 20 ou 50 ans ?, comment ces effets se répartiront-ils géographiquement ?). L'effet de la prise de conscience par le milieu académique de ces éléments caractéristiques, sous l'impulsion de la société, a généré le développement de travaux novateurs mais aussi la constitution de courants de recherche globale et inter (voire trans) disciplinaire, visant à mieux armer la communauté scientifique travaillant à l'interface entre les problèmes écologiques, sociaux et économiques. Il en va ainsi des courants aujourd'hui bien structurés autour des questions de résilience des systèmes sociaux écologiques (*Resilience Alliance*), des communs (*International Association for the Study of the Commons*), de l'économie écologique (*International Society for Ecological Economics*), de la *Political Ecology*, ou encore de la *Sustainability Science*. Ces différents courants, malgré leur hétérogénéité constitutive, sont parvenus à se structurer en associations, à organiser régulièrement des rencontres internationales, voire à créer des revues scientifiques reconnues internationalement qui leur servent de tribune.

Ce paysage ne saurait être complet si on ne mentionnait également tous les efforts entrepris, dans la communauté scientifique essentiellement francophone, autour des approches conventionnaliste (Boisvert et Vivien, 2005), régulationniste (Zuindeau, 2007), patrimoniale (Vivien, 2009) et proximate (Torre et Zuindeau, 2008), visant à rapprocher économie, sociologie, histoire, droit et géographie sur des objets relevant des questions d'environnement et de développement durable. La fondation de la revue *Développement durable et territoires* en est le parfait exemple.

C'est pour tenter de comprendre ce paysage contrasté et en évolution qu'Olivier Godard (2005), mais également Bruno Boidin et Bertrand Zuindeau (2006) ont parlé d'une socio-économie de l'environnement et du développement durable. D'autres auteurs, pour marquer davantage encore l'ancrage de ces approches dans l'économie politique hétérodoxe, préfèrent parler de socio-économie politique de l'environnement et du développement durable (Douai et Vivien, 2009 ; Figuière et Rocca, 2011). Pour Godard (2015 : 60), la socio-économie de l'environnement « (...) souligne l'inscription du rapport au milieu naturel et à des ressources dans des institutions, des cultures, des visions morales et un fonctionnement social qui médiate la formation des choix individuels et leurs modes de coordination ». On comprend dès lors que ce qui constitue le point de convergence de ces travaux, ce sont les institutions, l'action collective, les questions de gouvernance et la coordination des acteurs autour des enjeux environnementaux et de développement durable.

C'est pour faire le bilan des travaux, théoriques et empiriques, relevant de ce spectre d'analyses à la fois diversifié mais présentant également une orientation scientifique marquée, autour de l'économie écologique, que nous lançons cet appel à contributions. Celui-ci vise à recueillir des articles de synthèse permettant de dresser un état de l'art des courants que l'on peut regrouper sous la bannière de la socio-économie écologique (voir Spash, 2013, 2017 ; Petit et al., 2016 ; Douai et Plumecocq, 2017 ; Froger et Plumecocq, 2018 ; Petit, 2018 ; Buchs et al., 2020). La socio-économie écologique entend de fait renouer avec les fondements de l'économie écologique, qui s'était constituée dès la fin des années 1980 en rupture avec l'économie de l'environnement et des ressources naturelles (Boisvert, 2017), dans une perspective transdisciplinaire, exprimant la volonté explicite de rompre avec le paradigme scientifique dominant en économie - fondé sur le marché comme concept central et sur la recherche de l'efficacité comme finalité. En reprenant à son compte l'expression de « socio-économie écologique », Clive Spash (2013, 2017) entend redonner à l'économie écologique des racines à la fois ontologiques, épistémologiques et méthodologiques, et un ancrage plus fort dans les sciences sociales. Il s'agit cependant d'un chantier encore très largement ouvert, auquel ce dossier thématique entend contribuer.

En effet, au-delà d'un nécessaire bilan, l'objectif de ce dossier est aussi de dessiner les grandes lignes d'un programme de recherche permettant de mieux structurer ce champ, notamment dans le domaine francophone. Dès lors, des contributions mêlant une réflexion théorique à des objets empiriques sont attendues, d'autant plus si celles-ci permettent d'opérer des croisements inédits, de générer des questions nouvelles qui pourraient constituer des défis pour les cadres d'analyse constitués. D'un point de vue conceptuel, les textes peuvent mobiliser et proposer un regard critique sur (par exemple) les services écosystémiques et la biodiversité, les biens communs, la décroissance, la coévolution des systèmes sociaux et naturels, la résilience des systèmes socio-écologiques, les conflits environnementaux, les approches de vulnérabilité, le patrimoine commun, les capacités, la justice environnementale, etc. Le fil directeur est celui du couple « bilan réflexif / démarche programmatique ou prospective ». Quelles sont les analyses croisées, porteuses d'un courant de socio-économie écologique, à conforter et pouvant constituer un pilier fort des expertises environnementales dans le domaine conceptuel et théorique comme dans celui de la recherche-action ?

D'un point de vue thématique, cet appel entend couvrir tout le champ d'analyse que les travaux en socio-économie écologique peuvent traiter : changement climatique, biodiversité, gestion des ressources naturelles, économie sociale et solidaire, transports, risques naturels et environnementaux, gestion intégrée des zones côtières, énergie, etc. Cette diversité se justifie par l'impératif même du domaine de recherche dont il est question : traiter de l'environnement et du

développement durable ne peut se faire de façon cloisonnée ou segmentée, tant d'un point de vue disciplinaire, que de celui du choix des terrains d'applications ou des exemples mobilisés. C'est la rencontre, la confrontation et la complémentarité des approches qui est ici en débat.

Références bibliographiques

- Boidin B., Zuideau B., 2006, « Socio-économie de l'environnement et du développement durable : état des lieux et perspectives », *Mondes en développement*, n°135, p. 7-37.
- Boisvert V., 2017, « Économie de l'environnement ou économie écologique ? », in Blanc G., Demeulenaere E., Feuerhahn W. (Eds), *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 201-229.
- Boisvert V., Vivien F-D., 2005, « The convention on biological diversity : a conventionalist approach », *Ecological economics*, Vol. 53, n°4, p. 461-472.
- Buchs A., Petit O., Roman P., 2020, « Can Social Ecological Economics of Water Reinforce the “Big Tent”? », *Ecological Economics*, Vol. 169, March.
- Douai A., Plumecocq G., 2017, *Économie écologique*, Paris, Editions La découverte, collection "Repères".
- Douai A., Vivien F.D., 2009, « Economie écologique et économie hétérodoxe : pour une socio-économie politique de l'environnement et du développement durable », *Économie appliquée*, Vol. LXII, n° 3, septembre, p. 123-158.
- Figuière C., Rocca M., 2011, « Quatre propositions pour préciser le projet de socio- économie politique du développement durable », Colloque international francophone, *Le développement durable : débats et controverses*, 15 et 16 décembre 2011, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- Froger G., Plumecocq G., 2018, « Faire entrer l'environnement dans l'économie. Temps, incertitudes et irréversibilités », *Revue française de socioéconomie*, n° 21, p. 39-58.
- Godard O., 2015, *Environnement et développement durable. Une approche méta-économique*, Louvain-la-neuve, De Boeck.
- Petit O., Calvo-Mendieta I., Froger G., Vivien F-D. (dir.), 2016, Dossier « Une économie écologique est-elle possible ? », *L'économie politique*, n° 69, janvier-mars, 2016/1.
- Petit O., 2018, « L'émergence d'une socioéconomie écologique. À propos de trois ouvrages récents », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 26, n° 4, p. 463-472.
- Spash C.L., 2013, « The shallow or the deep ecological economics movement? », *Ecological Economics*, Vol. 93, p. 351-362.
- Spash C.L., 2017, « Social Ecological Economics », In Spash C.L. (Ed.), *Routledge Handbook of Ecological Economics. Nature and Society*, London, Routledge, p. 3-16.
- Torre A., Zuideau B., 2008, « Économie de la proximité et environnement : état des lieux et perspectives », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 31, n° 1, p. 133-160.
- Vivien F-D., 2009, « Pour une économie patrimoniale des ressources naturelles et de l'environnement », *Mondes en développement*, n° 145, p. 17-28.
- Zuideau B., 2007, « Regulation School and Environment: Theoretical Proposals and Avenues of Research », *Ecological Economics*, vol. 62, p. 281-290.

Procédure de soumission des contributions

Séquence

- Les articles proposés devront être des documents originaux. Ils peuvent néanmoins avoir fait l'objet de communications lors d'un colloque ou de documents de travail, à condition d'être réadaptés au format de la revue *Développement durable et territoires*.
- Les propositions d'articles (résumés de 4 500 signes espaces compris, hors bibliographie) seront soumises à un avis de pertinence pour juger de leur adéquation avec le cadrage du dossier. Ces propositions devront donc être suffisamment précises (titre de l'article, question de recherche, outils théoriques, terrain étudié, principaux résultats). Elles devront inclure les noms et prénoms des auteur·e·s, leur statut et leur rattachement institutionnel, ainsi que le courriel de l'auteur·e correspondant.
- Les auteur·e·s avisés positivement seront invités à soumettre un article complet (entre 30 000 et 55 000 signes espaces compris, bibliographie et première page incluses).
- Chaque article, sous couvert d'anonymat, sera soumis à deux relectures anonymes. Cette double relecture pourra donner lieu à des demandes de corrections (mineures ou majeures), à une ré-écriture éventuelle, ou à un refus de l'article.

Calendrier prévisionnel

- Publication de l'appel à article : Octobre 2020
- Date limite de réception des résumés étendus : 15 décembre 2020
- Avis du comité de coordination du dossier : 15 janvier 2021
- Date limite de réception des articles : 15 mai 2021
- Publication prévue en 2022.

Consignes de rédaction

- Format des résumés : 4 500 signes espaces compris max., hors bibliographie.
- Format des articles : entre 30 000 et 55 000 signes espaces compris, bibliographie, notes et première page incluses ; voir les recommandations aux auteurs sur le site de la revue DD&T : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/1269>

Adresse pour l'envoi des résumés et des contributions

dossier.see.ddt@gmail.com